

avril 2026
n°195



Journal de Dracy-le-Fort



Dracy-le-Fort d'après peinture 1856

Sommaire

page 1	: Edito	Pages 14-19	: Associations
pages 2-3	: St Vincent à Dracy	page 19	: Solution des mots croisés
pages 4-5	: Nouvelle passerelle	page 20	: Annonces paroissiales
pages 6-7	: St-Clément- ^s /-Guye - son auberge	pages 20-21	: Carnet de deuil
pages 8-11	: Histoire du Domaine Deliance	pages 22-28	: Conseils Municipaux
pages 12-13	: Tentatives d'arnaques	page 29	: Responsables locaux
page 13	: Mots croisés	pages 30-31	: Annonceurs

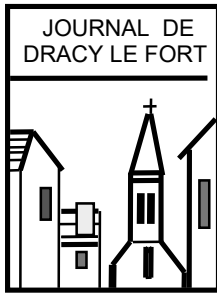
*Te souviens-tu du pont
Qu'on traversait naguère
Pour passer la rivière
Tout près de la maison...*



*Le petit pont de bois
Qui ne tenait plus guère
Que par un grand mystère
Et deux piquets tout droits...*



Installation de la nouvelle passerelle (photo prise par drone)

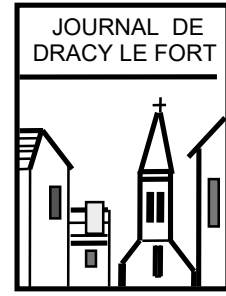


1977

JOURNAL DE DRACY

n°195 avril 2026

édito



2026

L'année a bien commencé pour le "Journal de Dracy", vous avez été fidèles à notre rendez-vous du 10 janvier et vous avez confirmé votre soutien au Journal. Nous vous en remercions, comme nous remercions les entreprises qui nous aident à cette occasion, la *Maison Antonin Rodet* pour les Crémants, le *Domaine de Cardon* pour les bouteilles de vins, la *boulangerie Cicala* pour les brioches.

Mais avec un peu d'inquiétude pour l'avenir ... car cette année encore nous déplorons qu'il n'y ait pas eu davantage de représentants des "nouvelles générations" de Dracysiens pour répondre à notre invitation. Nous allons devoir innover, pour leur donner envie de venir nous rencontrer en chaque début d'année. Et ce devra être d'autant plus le cas l'année prochaine, puisqu'en 2027 le Journal fêtera ses 50 années d'existence ! Nous aurons l'occasion de vous en reparler ...



Dans le présent numéro, nous avons consacré une large part au *DOMAINE DELIANCE*. L'arrivée pour l'année 2026 de la statue de saint Vincent sur les terres dracysiennes nous en donnait l'occasion.

Notre article sur les arnaques est là pour inciter à la vigilance.

Et comme notre village retrouve une nouvelle passerelle, le Journal vous présente un photo-reportage sur les différents phases de son installation. Ce bel endroit calme et reposant nous rappelle, s'il en était besoin, la chance que nous avons de vivre à Dracy-le-Fort.



QR Code permettant de consulter sur tablette ou smartphone la version numérique et en couleur du "Journal de Dracy"

<https://www.mairie-dracy-le-fort.fr/wp-content/uploads/2026/03/JOURNAL-DE-DRACY.pdf>

St Vincent sur les terres dracysiennes



Ce samedi 17 janvier 2026 - comme chaque année le 3^{ème} samedi du mois de janvier - la confrérie *Saint Vincent de Givry* célèbre Saint Vincent, patron des vigneron. Créée en 1963, elle réunit aujourd'hui les confréries* plus anciennes de *Saint Vincent de Russilly* et de *Saint Martin de Poncey* créées respectivement en 1833 et en 1843.

Le programme de cet événement est immuable, respect de la tradition oblige !

La journée commence à Russilly. On va chercher la statue de St Vincent au Domaine de Christophe Gonot, qui en avait la garde en 2025. Ensuite, dans une belle procession, St Vincent est amené depuis la Porte de l'Horloge jusqu'à l'église de Givry pour une messe en son honneur, au cours de laquelle la statue est remise aux nouveaux gardiens.

En 2026, le saint patron des vigneron va passer l'année sur les terres dracysiennes, au Buet, car la statue de St Vincent a été confiée au Domaine Deliance.

C'est avec fierté et grand plaisir que les membres de la "fratrie" Deliance (*de gauche à droite* : Julien, Guillaume, Lionel et Perrine) ont accueilli St Vincent, très honorés de cette confiance et de cette reconnaissance de la part de leurs pairs.





L'arrivée de St Vincent, porté par Lionel et Christophe Gonot, est un des moments marquants de ce passage de relais. Avec les dignitaires, les gardes rapprochés de la Saint Vincent de Givry, les invités, l'Harmonie de Givry et les bannières des confréries, la solennité s'est imposée.



Ce sont ensuite les discours attendus, celui du Président André Bordeaux-Montrieux au nom de la *Saint Vincent de Givry*, qui confie le Saint au Domaine Deliance, puis celui de Perrine pour accepter cette responsabilité. Tous les participants sont alors conviés à un vin d'honneur, où ils ont pu apprécier un crémant du Domaine, élevé sur place, et dégorgé à la volée** par Julien Deliance.

La journée s'est poursuivie à la salle des fêtes de Givry, avec l'ouverture du 58^{ème} chapitre de la *Confrérie des chevaliers du cep Henri IV*. Très ému, Pierre Simonnot, *Chancelier*, a été élevé au grade de *Grand Maître*. Et le chapitre a procédé à l'intronisation de quatre nouveaux *Chevaliers*.

La soirée banquet-spectacle, alliant gastronomie et animations de grande qualité, a terminé cette belle journée qui restera un souvenir marquant pour tous les participants.



Le "Journal de Dracy" adresse toutes ses félicitations à Perrine, Lionel, Julien et Guillaume qui se sont beaucoup investis dans la préparation de cette journée pour faire de l'évènement un grand moment. Que saint Vincent veille particulièrement sur leur domaine !

(Photos Etienne Ramousse et Emmanuel Mère)

** Au XIX^e siècle, ces confréries, sociétés de secours mutuel, étaient créées pour l'entraide sociale. Leur vocation était de soutenir et d'aider les vignerons en difficulté. De nos jours, pour la quinzaine de vignerons concernés, la confrérie de Givry est surtout une association culturelle et festive centrée sur la tradition et la promotion du vin de Givry. Mais l'esprit et la tradition d'entraide de Saint Vincent restent très présents. Si besoin, les membres n'hésiteraient pas une seconde et s'organiseraient pour venir prendre soin de la parcelle d'un collègue trop malade pour s'en occuper (ce qu'on appelait autrefois "la corvée").*

*** Une fois dégorgé "à la volée", le crémant présente une saveur unique, car il est sans ajout.*

La rénovation de la passerelle de l'Orbize se poursuit ...

Mise en place en **octobre 2007**, l'ancienne passerelle fut démontée le **12 juin 2025** par l'entreprise de charpenterie COVRE et "extraite" par l'entreprise de levage MEDIACO.



En ce **jeudi 19 mars 2026**, ces deux mêmes entreprises ont procédé à la mise en place de la toute nouvelle passerelle : ouvrage de **8 tonnes**, d'une longueur de plus de **17 mètres**, associant acier et bardage bois (acacia).





Avant qu'on puisse emprunter librement et en toute sécurité cette nouvelle passerelle, il reste à en habiller les deux rambardes et à aménager les accès.



A la redécouverte de Saint-Clément-sur-Guye et de son auberge

ou

"les bonnes adresses du JDD"

Dimanche 8 février 2026, dimanche d'hiver, le soleil est aux abonnés absents à Dracy. Un léger brouillard s'est installé sur la vallée de la Saône, il ne nous a pas épargnés et accentue grandement la sensation de froid. Où pourrions-nous aller ... pas trop loin, pour espérer un peu de ciel bleu et les rayons bienfaisants du soleil ?



Nous avons pensé que Saint-Clément-sur-Guye, à 33 km de Dracy, à 430 m d'altitude, ce très beau village typique de la Bourgogne du sud, un peu éloigné de la vallée de la Saône, allait pouvoir répondre à notre attente.

Et ce fut bien le cas, car, en arrivant là-haut, nous avons trouvé un beau ciel bleu, et nous avons ressenti tout de suite la douceur des rayons du soleil qui s'exerçaient déjà pour l'arrivée prochaine du printemps ! Nous avons commencé par refaire le tour de ce village remarquable par son patrimoine roman, son authenticité, son calme, avant d'aller déjeuner au restaurant, où nous avons retenu une table.

C'est un vrai bonheur de se promener dans ce village, de redécouvrir l'église St Clément, l'une des plus anciennes de Saône-et-Loire, avec ses murs extérieurs dont la base remonte à la 2^{ème} moitié du X^e siècle, son abside et son clocher reconstruits au XII^e, clocher au sommet fortifié au XV-XVI^e, et son porche du XVI^e. Les murs extérieurs présentent un *appareil en arête-de-poisson*, disposition de pierres plates inclinées à environ 45° et changeant de sens à chaque strate successive. Quel plaisir de revoir aussi ces maisons anciennes typiques de notre patrimoine, d'en découvrir d'autres que nous n'avions pas vues lors de nos précédentes visites ...



... et d'aller jusqu'à la table d'orientation et profiter à nouveau en contre-bas de cette vue grandiose ...



... qui va des vallées de la Guye et de la Grosne, jusqu'aux monts du Mâconnais et du Charollais au loin.

Nous avons ensuite rejoint le "Restaurant Beaumartin", où nous avons eu une belle surprise !



En réalité, cela n'a pas été totalement une surprise, car l'objectif principal de cette journée était aussi de nous faire notre propre idée sur tous les commentaires étonnants et tous élogieux qui figurent sur internet à propos de cet établissement ... L'ancienne auberge de St-Clément a été reprise depuis plus de deux ans maintenant par un duo composé d'un chef écossais, Andrew, et de Richard, qui est originaire de Bourgogne. Résultat de notre visite : nous ne pouvons, nous aussi, que nous joindre à la suite de ces commentaires positifs. La cuisine d'Andrew est créative, reflétant les produits de saison, à la fois moderne et traditionnelle, les vins tous locaux sélectionnés avec soin, la carte relativement limitée mais renouvelée chaque semaine.

Cette expérience culinaire inoubliable est presque surprenante dans le cadre de ce village perdu. Souhaitons que, la renommée venant, le chef n'y perde pas son âme et sa passion !

Entre son patrimoine historique et sa table gourmande, Saint-Clément-sur-Guye mérite le détour, même en hiver !



Pour vous permettre de bien terminer votre journée, Saint-Clément offre de nombreuses possibilités de promenades, la plus simple et la plus facile est le chemin des Moulins, chemin de crête qui depuis le village offre de belles vues sur ses deux versants.

Marc GRÉGOIRE



Domaine Deliance, une histoire de famille

L'histoire commence avec Marcel Deliance, né en 1923. Il crée la "*Maison Deliance*" en 1947, il a 24 ans ! Deuxième génération : Gérard et Philippe, ses fils, vont prendre la suite en 1973. La troisième génération arrive : d'abord Lionel et Julien, les fils de Gérard, entrent au domaine en 2004 et 2009, suivis en 2015 par Perrine et Guillaume, enfants de Philippe. Aujourd'hui, ils sont quatre cousins, cousine, et ils ne sont pas de trop pour conduire un domaine qui, avec ses 18 ha, représente plus du double du domaine moyen en Bourgogne. Pour entretenir, cultiver et développer un domaine, cette "fratrie" est remarquable par son originalité et aussi actuellement par sa longévité. Cela fait déjà plus de dix ans que ça fonctionne ainsi, dans la bonne humeur et la passion partagées par tous les quatre. Pour vous en rendre compte, vous pouvez aller découvrir leur très belle vidéo sur internet "*Le lien d'une promesse*" (QR Code ci-contre). La persévérance, le travail bien fait portent leurs fruits. Nous avons tous pu constater au fil des années que la qualité des vins *Deliance* n'a fait que progresser pour rejoindre les meilleurs ! Félicitations !



On imagine que, pour bien fonctionner, cette structure familiale particulière demande une organisation et un partage des tâches précis, associée à pas mal de tolérance d'esprit et de respect de la famille! Nous avons beaucoup de questions à poser. Perrine et Julien ont bien voulu y répondre. Le "*Journal de Dracy*" les en remercie infiniment et leur souhaite de poursuivre longtemps dans le chemin et l'esprit qu'ils ont su créer.

- Ce n'est pas la première fois que saint Vincent s'invite chez vous ?

- *Effectivement, nous avons eu l'honneur d'héberger saint Vincent plusieurs fois, en 1973, 1995, 2010 et donc cette année 2026.*

- Comment a démarré le *domaine Deliance*, comment a commencé cette aventure ?

- *Notre grand-père Marcel, en 1946, a suivi les conseils de son beau-père, Edmond Michelot, natif de Dracy. Edmond était le cousin germain de Louis Picamelot de Rully. C'est à Rully que Marcel a appris la vinification et la champagnisation. Un an après, en 1947, il ouvre sa société de négoce qui s'appelait "Maison Deliance".*



- Un domaine viticole existait-il avant ?

- *Pas vraiment, c'est une création à partir d'une ferme qu'exploitait son frère Raymond. Il n'y avait que très peu de vignes au départ, principalement le "clos de la Servoisine" situé à Givry, juste en dessous de la parcelle du "Cellier aux moines", et qui lui venait de son père, notre arrière-grand-père".*

- Agrandissements successifs du domaine, achats de parcelles, répartition sur quelles communes ... ?

- Fondamentalement, la première parcelle appartenant au domaine est le clos de la Servoisine, que notre grand-père agrandit d'un petit bout de parcelle contre 24 bouteilles de mousseux ! (on était dans les années 50 ...) suivie des Pattignoles (héritage de famille), du Fordeveau (héritage de famille). Dans les années 80/90/2000, le domaine a commencé à s'étendre, avec le clos Marole, le clos Charlé, les Combes. Et, entre 2007 / 2010, sont venues s'ajouter les parcelles de Jambles, Saint-Mard-de-Vaux, Saint-Denis-de-Vaux.



Les Deliance, de gauche à droite, Julien, Gérard, Lionel, Guillaume (avec la casquette), Perrine, Malvyna (employée à plein temps), Philippe.

- Comment vous est venue à tous l'envie de devenir vigneron ? Quel parcours pour chacun d'entre vous avant d'intégrer le domaine ?

- Julien, Guillaume et Lionel ont fait l'école de viticulture à Beaune, Perrine est partie ailleurs, faire d'autres études qui ne l'ont "menée à rien", si ce n'est qu'à se rendre compte qu'elle ne se voyait bien qu'ici. En fait, on n'avait pas trop le choix, car, pendant toutes les vacances d'été notamment, on a tous, depuis l'enfance, plutôt que de jouer à la console, été sollicités pour participer aux différents travaux du domaine, y compris dans les vignes.

On cherchait et on trouvait des fossiles, cela fait encore partie des bons souvenirs de cette époque. Imprégnés depuis toujours de la vigne et du vin, nous ne nous sommes pas posé la question de savoir quoi faire plus tard.

"Les quatre Mousquetaires"



- Comment sont réparties les tâches entre vous quatre ?

- (Perrine) *Les tâches sont plutôt bien réparties, on a chacun notre rôle au quotidien. Julien va s'occuper de tout ce qui est lié au crémant ; Lionel ce sera la partie rouge, tout ce qui est vinification, mise en bouteilles ; Guillaume, ce sera vraiment les vignes, et moi ce sera le côté administratif.*

Mais dans les grosses périodes on se retrouve tous dans les vignes, printemps, été, vendanges (tout le monde taille, sauf moi).

- (Julien) *C'est difficile d'avoir une bonne cohésion à quatre ... Dans d'autres domaines viticoles, il y a de l'argent, du foncier en jeu, et donc il y a des egos derrière, le domaine est mis au service des egos. Chez nous, ce sont les egos qui sont au service du domaine, c'est d'abord le domaine. Nous savons d'où nous venons, car bien des gens nous ont précédés, et nous en sommes redevables en tant qu'héritiers, et c'est à nous aujourd'hui de transmettre le "temple splendide", comme l'appelait Copernic au sujet du Soleil, qui n'est autre que le Domaine ! Nous sommes donc à son service, puisque nous y baignons depuis notre naissance. Il faut parfois savoir s'effacer devant le bien ineffable, c'est ce qui manque de plus en plus à notre nation ...*

- Répartition entre les Pinots noir et les Chardonnay ?

- *Une grosse partie de Pinot noir, le Chardonnay est plus limité, on a très peu de Givry blanc, un peu plus de crémant blanc de blancs.*



église de Poncey vue depuis les Grandes Vignes

80 000 bouteilles par an ! Il faut les vendre ! Quels sont vos clients, vous exportez vers quels pays ?

- *On a une belle clientèle pour la France, des gens de passage, des hôtels, des restaurants, la grande distribution, beaucoup dans le quart sud-est, un peu dans le sud-ouest, et Paris.*

Pour l'export qui représente 40% de la production, Allemagne, Pays-Bas, Angleterre, un peu l'Italie, République Tchèque, Russie, Chine, Thaïlande, Cambodge, Japon, Etats-Unis, Canada. Aujourd'hui, à l'export c'est le Japon notre plus gros client, avec des crémants. Pour l'export, nous travaillons, entre autres, depuis 2008 avec un agent situé à Meursault.

- Quelle parcelle vous représente le mieux, celle dont vous êtes les plus fiers ?

- C'est le clos de la Servoisine, c'est la plus connue, la première parcelle, c'était la parcelle de cœur de notre grand-père. Lors de son enterrement en 2019, une bouteille de Servoisine de 2017 a été introduite dans son cercueil, il serait intéressant de savoir si cette bouteille aujourd'hui toujours bouchonnée dans le cercueil ne serait pas vide, avec son bouchon toujours en place ? Là réside le mystère, c'était l'esprit qu'avait notre grand-père.

- Si votre vin racontait une histoire, laquelle serait-ce ?

- (Julien) Ce n'est pas une histoire que je vais vous raconter, c'est une anecdote confirmant que le vin est toujours le prolongement de l'homme qui le produit. L'autre jour, je dégorgeais des crémants, et sans savoir pourquoi, je fus énervé, de plus en plus énervé à mesure que j'avançais dans mon travail. Le vin se dégorgea fort mal, lorsque j'en ouvrais une, un tiers de la bouteille se répandit, je frappai par dépit sur la machine, une bouteille est tombée, je fus copieusement arrosé jusque dans les yeux, je ne me suis pas énervé, cela m'a calmé. Je m'essuyai, repris très calmement les 14 dernières bouteilles qu'il restait à faire sur les 300. Et là, ces 14 bouteilles furent d'un calme olympien ! Les précédentes, prises à différents endroits du pupitre "borgèrent" toutes, difficiles à dégorger. Normalement il faut attendre au moins 24 heures pour qu'elles se calment, les 14 dernières se sont calmées en 10 minutes ! Jamais je ne vis chose pareille ! Le vin semble être l'écho de l'état d'âme !

- Et la quatrième génération ? Comment voyez-vous l'avenir du domaine ?

- Lucas, le fils de Lionel travaille pour le moment sur un autre domaine. Il est prévu que dans quelques années il revienne prendre la suite. C'est le seul "repreneur" pour le moment. Peut-être que la petite dernière de Lionel reviendra aussi, mais ça, on verra plus tard.



Les trois garçons

*Guillaume
Lionel
Julien*

et leurs pères

Gérard et Philippe

L'histoire du *Domaine Deliance* ne fait que commencer.

Le "Journal de Dracy" lui souhaite bonne chance pour la suite !

TENTATIVES d'ARNAQUES

Presque tous, nous avons fait l'objet de tentatives d'arnaques sur nos téléphones portables ou par e-mails. L'escroquerie s'est beaucoup diversifiée et nous sommes souvent "alertés" pour de fausses informations qui nous demandent de transmettre nos comptes bancaires ou nos codes confidentiels.

Les exemples sont multiples :

"ASSURANCE MALADIE : Votre nouvelle carte vitale est disponible"

"Bonjour. Votre carte contravention impayée d'un montant de 300 € ce jour. Consulter votre dossier d'infraction via : <https://anti>"

"Chronopost : Une erreur est survenue lors de la livraison de votre colis. Cliquez ici pour acheminer votre colis"

"Netflix : Votre compte est restreint suite à un problème de paiement, vous devrez mettre à jour celui-ci en suivant ces étapes ..."

Quelques conseils pour ne pas vous faire arnaquer :

- Ne communiquez jamais d'information sensibles suite à un SMS,
- Au moindre doute, vérifiez par vous-même l'information du message reçu, en contactant directement l'organisme concerné,
- Avant de cliquer sur un lien douteux, vérifiez-en la vraisemblance,
- Si vous avez cliqué sur un lien, vérifiez l'adresse du site qui s'affiche dans votre navigateur. Si cela ne correspond pas exactement au site concerné, il s'agit très certainement d'un site frauduleux,
- Ne téléchargez jamais d'application en dehors des sites ou magasins officiels,
- Signalez le message frauduleux sur la plateforme 33700 ou transférez-le par SMS au 33700 (service gratuit). Ce service fera bloquer l'émetteur du message.



Enfin, la police nous alerte depuis février 2026 sur de **FAUSSES CARTES BANCAIRES QUI ARRIVENT DANS NOS BOÎTES À LETTRES.**

Ces fausses cartes bancaires imitent si bien les vraies qu'on peut s'y méprendre : puce électronique, bande magnétique et logo de la banque de la victime y figurent pour donner l'illusion de l'authenticité. Souvent le pli prétend que la carte doit être renouvelée en urgence en raison d'une faille de sécurité.

"En pensant activer votre carte, vous communiquez en fait toutes vos données bancaires", avertit la police, précisant que "votre compte peut être vidé en quelques minutes".

Cette opération suppose que les escrocs connaissent déjà la banque habituelle de la cible, ce qui renforce la crédibilité du courrier.

Comment repérer la supercherie ?

Deux signes simples permettent souvent de démasquer la fraude : la fausse carte ne comporte ni numéro complet, ni nom et prénom du titulaire. Il faut contacter directement sa banque par les canaux officiels — jamais via les informations fournies dans le courrier — et détruire le courrier sans scanner le code.

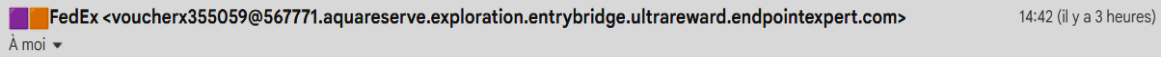
Par ailleurs, les logiciels de protection de nos ordinateurs ne parviennent pas à bloquer tous les e-mails frauduleux que nous recevons. Si la majorité sont dirigés automatiquement vers le dossier SPAM de notre messagerie, certains parviennent tout de même à franchir cet écueil.

Parmi les plus nombreux, **les e-mails indiquant des réceptions de colis imaginaires :**



Ne cliquez jamais sur le lien qui accompagne ces e-mails toxiques.

Vérifiez l'adresse e-mail qui vous écrit. Généralement, elle est des plus complexes et curieuses, telle que dans l'exemple indiqué ci-dessous :



Et plus encore, le message "*Bonjour, vous êtes chez vous ?*" est un début d'arnaque pour voler vos données personnelles. Donc n'y répondez pas.

En outre, de très nombreuses marques commerciales très connues du grand public nous relancent en permanence pour des actions de promotions.

Dans ce cas de figure, il est délicat de faire la part des choses entre une tentative d'arnaque et une publicité émise par une entreprise qui a pignon sur rue. La liste est longue, en voici un exemple :

Lidl-Récompenses M.....votre coffret Outils Lidl Vous attend Programme de fidélité Dear Lidl Customer Félicitations !

Dans ce genre de situations, mieux vaut ne jamais répondre, même si l'offre paraît alléchante. Pour citer le plus beau message reçu, en voici le texte exact :

"Bonjour, je suis Laurent Carmet, directeur général du comptoir général des douceurs. Souvenez-vous, je vous ai contacté pour vous annoncer que l'arrêté de situation administrative de votre dossier fait état d'un paiement bancaire à votre bénéfice. Félicitations ! Par ailleurs, le paiement des 9500 € au grand gagnant va s'effectuer par chèque bancaire exclusivement, une fois la dernière formalité remplie. Tout est indiqué dans la notification que vous allez recevoir. Attention, pour des raisons de sécurité et de confidentialité, ce courrier se trouve dans une enveloppe kraft. Seuls les coordonnées et le comptoir des douceurs y sont mentionnées. Une réponse est impérative dans les délais requis pour viser les 9500 € et enclencher la procédure de mise en paiement en votre faveur. Sur cette excellente nouvelle, je vous dis à très bientôt".

Pour conclure, plus que jamais, nous devons être vigilants quant à notre comportement face aux multiples développements de l'informatique, de l'Intelligence Artificielle, domaines que nous ne suivons pas ou trop peu, contrairement aux nouveaux escrocs de notre XXI^e siècle.

LES MOTS CROISÉS DRACYSIENS

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								

HORIZONTALEMENT **1.** Lieu-dit de Dracy (sans l'article). **2.** Jamais entendues avant. **3.** Contenant de liquides, mais rarement pour du vin. **4.** Les consonnes de Sennecey en sens inverse. Sans aucune différence. **5.** Enterré. **6.** Gaz pour l'éclairage. Transporte à Paris. **7.** Celles de cuvée donne le meilleur du millésime. Lettres de politesse pour s'adresser à un archevêque.

VERTICALEMENT **I.** Patron des vigneron. **II.** Dite par un apprenti lecteur. **III.** Un moulin de Dracy. **IV.** Débute notre continent. Direction Dole. **V.** A l'envers : grosse vis en bois du pressoir. **VI.** Blanchir par temps d'hiver. **VII.** Etapes d'un voyage. **VIII.** Choisir son maire ou son député.

Solutions page 19



ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Depuis le début d'année scolaire, l'Association des Parents d'Élèves reste mobilisée pour soutenir les projets de l'école et proposer des moments conviviaux aux familles.

L'APE a organisé une vente de brioches au portail de l'école, puis une vente de fromages du *GAEC des Rouchoux*, récemment médaillé d'or au Concours Général Agricole de Paris. Deux opérations qui ont rencontré un beau succès.

Le carnaval a ensuite animé le village. Bugnes, défilé costumé dans les rues, puis boum et karaoké ont ravi les enfants.

Grâce à l'ensemble de ces actions, l'APE a pu reverser 13 000 € pour le voyage scolaire en classe de mer à Saint-Pierre-de-Quiberon. L'APE souhaite remercier chaleureusement ses généreux donateurs, les parents d'Enora pour leur don de consommables et l'"*Association Loisirs*" pour le don d'un gaufrier.



De nouveaux temps forts arrivent : la **chasse aux œufs** le 4 avril et la **kermesse** le 26 juin. Nous espérons vous y retrouver nombreux.



SOCIÉTÉ DE CHASSE



A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, les carabines ont été remises au râtelier.

Les deux sangliers qui nous étaient attribués cette saison ont été tués. La dernière battue a eu lieu en face du *Domaine de l'Orbize*, près de la propriété BALLAND. Six sangliers ont été délogés des friches, ce qui nous a permis de tuer une femelle de 93 kg, qui bien sûr n'avait pas de petits. Les autres ont pris la fuite, mais y aura-t-il moins de dégâts dans les propriétés ?

Côté chevreuils, nos deux attributions n'ont pas été honorées. Il y avait très peu de chevreuils sur la territoire de Dracy cette année.

Le lièvre ne se porte pas trop mal. Quelques lapins au *Champ Nalot*, mais que nous n'avons pas chassés, pour leur permettre de se reproduire.

Les faisans nous ont fait une ou deux couvées, mais sont vite partis sur la commune d'à côté, Givry.

A bientôt.

CLUB BLANC COULEUR

Les adhérentes du Club mettent à profit les techniques enseignées par l'artiste suisse bien connue, Tatiana DALLEST.

Lors de notre stage en décembre dernier, Tatiana nous a fait partager sa passion et ses techniques pour la peinture sur porcelaine. Tout le Club a été "boosté et a réalisé de belles créations". Nous avons également testé d'autres techniques de peinture, comme celle des "lustres", encore une belle et agréable surprise avec de jolies créations.

Nous vous faisons partager quelques photos.



Nous vous souhaitons un agréable printemps.

PÉTANQUE DRACYSIENNE

Grâce aux bons résultats qu'elle a obtenus en 2025, l'équipe des vétérans évoluera cette année en 2^{ème} division.

Avec un tel groupe (AP Chalon 2, Marnay 1, Saint-Germain-du-Plain 2, Chagny 1, Crissey 1, Boucicaut Chalon 1, Châtenoy-le-Royal 1), les joueurs du club ont un beau challenge à relever !

Le championnat débutera le 28 avril avec la réception de Crissey1 et se terminera le 16 juin.



Bonne pétanque à tous.

BIBLIOTHÈQUE DE DRACY-LE-FORT



Secteur "adulte"

En mars, la Bibliothèque vous propose de très nombreuses évasions :

- dans la France profonde de M.H. LAFON "*Hors champ*", ainsi que dans celle de C. COULON "*Le visage de la nuit*" ou dans celle de C. L. HALL "*Terre brisée*"
- en Irak, avec "*Le ciel est immense*" de F. ALANI
- au cirque, avec "*Fauves*" de M. DA COSTA
- dans le quartier des diamantaires d'Anvers, avec M. DICHTER, "*On l'appelait Bennie Diamond*"
- dans la France des trente Glorieuses, avec la Famille Pelletier, de P. LEMAITRE
- dans le Grand Nord, avec "*La femme au renard bleu*" (première trappeuse), de R. MUNDY
- au Kirghizstan, avec "*Refuge au crépuscule*" de G. DOMENACH
- aux Etats-Unis, avec "*Brooklyn*" de C. TOÏBIN et 3 nouvelles de R. BANKS, "*American spirits*"
- en Ecosse, avec J. R. KELLY, "*L'enfant des vagues*"
- dans l'ex-Yougoslavie, avec "*Retour à Trieste*" de F. MANZON
- dans le téléphone portable de D. de VIGAN, pardon ! dans celui de "... *Romane Monnier*"

Et bien d'autres encore : "*Cinq ans dans la Chine de Xi Jinping*" de F. LEMAITRE, un documentaire "*Une brève histoire de l'économie*" de P. COHEN

Et de nombreux romans policiers, comme "*Le garçon éternel*" de J. LOUBRY, "*De ma famille*" de M. CHARINE ...

Sans oublier des ouvrages de poésie à l'occasion du *Printemps des Poètes*, avec notamment le dernier opus de TH. SCHLESSER "*Le chat du jardinier*".

Impossible de tous les citer, puisque le 20 mars, lors de la présentation des nouveautés, une quarantaine d'ouvrages variés ont été mis en circulation.

Alors, rejoignez-nous et surtout, LISEZ bien.

Chaque trimestre, les bibliothécaires vous convient à un moment informel et convivial pour vous faire découvrir les nouveautés lors d'un **Club lecture** ouvert à tous, dont les dates sont affichées sur les panneaux du village.

Nous tenons à remercier les familles dracysiennes, ainsi que l'*Association de la Bibliothèque Orange*, qui nous ont fait profiter de dons de livres.

Secteur "Jeunesse"

A noter : la Bibliothèque s'est réabonnée pour un an aux magazines "J'aime lire" pour les lecteurs de 7/10 ans et "Yam Yam" pour ceux de 10/15 ans.

ÉCOLE

Fin janvier, nous avons présenté à chacune des classes de maternelle une animation dans le cadre du *Prix des Incorruptibles*. Parmi les livres proposés, notre choix s'est porté sur "*Le crocodile à grandes dents*" de Michaël ESCOFFIER pour les petits/moyens et "*Le gang des onze*" de Rocco BONILLA pour les moyens/grands.



Le 3 février, c'était au tour des deux classes de grands (CM) avec le livre "*La confiture de Berbéranza*" de Florence MÉDINA.

Dans cette histoire, une grand-mère vient au secours de son petit-fils pour le distraire d'une déception amoureuse ; elle l'emmène faire un périple dans les environs de sa maison pour cueillir les fameuses Berbéranza (une espèce de framboises).

Nous avons choisi d'illustrer cette histoire, en demandant aux élèves d'utiliser une carte routière, car à l'heure actuelle peu d'enfants ont cette vision de l'orientation ; ils sont comme beaucoup de leurs parents, habitués à utiliser le GPS !

Cela tombait fort à propos, car l'IGN (Institut Géographique National) veut sensibiliser le plus grand nombre sur le pouvoir des cartes géographiques (le 4 février a été désigné *journée nationale dédiée aux cartes géographiques*, afin que le grand public se les réapproprié). Un petit goûter de crêpes à la confiture de Berbéranza est venu clôturer notre après-midi !



Les bibliothécaires vous accueillent, enfants et adultes, les mercredis et vendredis de 16h30 à 19h

☎ 03 85 44 31 23 (aux heures d'ouverture), puis taper 3 mail : biblio-dracy@orange.fr

Site web catalogue en ligne : <https://cbpt71-pom.c3rb.org>



Sur ce site, vous aurez la possibilité d'y consulter tous les livres de Culture et Bibliothèque Pour Tous du département, et - si vous êtes adhérents de la Bibliothèque de Dracy - d'avoir accès (avec un mot de passe) aux ouvrages de votre Bibliothèque exclusivement et, si vous le souhaitez, de les réserver.



BOURGOGNE BONSAI CLUB

En ce début d'année, le programme des adhérents du Bourgogne Bonsaï Club est bien chargé.



Fin février, tous étaient conviés à une sortie sur un site autorisé pour effectuer des prélèvements d'arbres, ce qui fut le cas pour des charmes, hêtres, pins et bien d'autres essences ... →



← ... mais également d'effectuer une opération très importante et fondamentale pour la santé des arbres, puisque c'est la période des rempotages, ce qui est l'objet de nos réunions des vendredis.

Les membres du Bourgogne Bonsaï Club, pour promouvoir cet art et dispenser les bons conseils, seront présents sur différentes foires : →

- Foire de printemps au **Château de Pierre-de-Bresse**, les **11 et 12 avril**
 - Foire aux plantes rares au **Château de la Ferté** les **18 et 19 avril**
 - Foire de la nature dans la cour de la **Villa Perrusson** à **Ecuisses** le **3 mai**
- Et d'autres foires plus tard dans l'année



Vous pourrez nous rencontrer, découvrir de beaux arbres centenaires pour certains et poser toutes les questions sur la maintenance et l'entretien des bonsaï →



← Sans oublier les animations en jardinerie pour dispenser les bons conseils aux futurs acquéreurs de bonsaï



Pour commencer, une équipe de bénévoles sera présente le **2 mai** chez "**Gamm Vert**" à **Beaune**

Une belle année 2026 en prévision ...





YOGA POUR TOUS

En janvier, comme chaque année, l'Épiphanie nous a offert l'occasion de partager un moment convivial autour de la traditionnelle galette des rois. Il est toujours très agréable de se retrouver de temps en temps et c'était aussi l'occasion d'échanger nos impressions sur les cours du lundi soir et du mercredi matin.

Pendant les vacances de février, notre professeur Corinne nous a proposé un cours supplémentaire pendant les périodes de vacances, ce qui nous permet de ne pas rester trop longtemps sans pratiquer notre discipline. Ces séances, incluses dans la cotisation, sont une nouveauté de l'année 2025/26.

Le samedi 28 février a eu lieu le 3^{ème} atelier de trois heures. Il a eu un grand succès, puisqu'il a réuni 14 participantes autour du thème du "**Pratyahara**", le 5^{ème} pilier du yoga qui vise à mettre à distance, à contrôler les sens pour un retour vers Soi, comme la tortue qui rentre la tête et les pattes dans sa carapace. Le chemin vers cet état de lâcher-prise qui peut mener ensuite à la méditation se fait progressivement, par les asanas (postures) et les pranayamas (exercices de respiration). Par les temps qui courent, nous sommes submergés d'informations souvent anxiogènes, cet exercice de mise à distance des émotions est plus que jamais salutaire pour retrouver un peu d'apaisement.



Si vous souhaitez venir nous rejoindre, sachez que les nouveaux adhérents sont les bienvenus toute l'année avec un premier cours d'essai gratuit. Vous trouverez toutes les informations sur notre site :

<https://yoga-pour-tous-dracy.jimdosite.com>



solutions des mots croisés

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII
1	V	A	R	E	N	N	E	S
2	I	N	O	U	I	E	S	
3	N	O	U	R	R	I	C	E
4	C	N	S		E	G	A	L
5	E	N	S	E	V	E	L	I
6	N	E	O	N		R	E	R
7	T	E	T	E	S		S	E

HORIZONTALEMENT

1. Varennes (les). 2. Inouïes. 3. Nourrice. 4. CNS. Egal. 5. Enseveli. 6. Néon. RER. 7. Têtes. SE (Son Excellence).

VERTICALEMENT

I. Vincent. II. Anonnée. III. Roussot. IV. Eur. ENE (Est-Nord-Est). V. Nirev (Vérin). VI. Neiger. VII. Escales. VIII. Elire.



Annonces paroissiales

Permanences à la maison paroissiale

12, place de l'Eglise - Cidex 1084 - Givry
☎/répondeur : 03.85.44.32.39.

Permanences du mardi au vendredi de 10h à 12h.
mardi, mercredi et vendredi de 17h à 18h30.
e-mail stsymphoriencc@yahoo.com
site internet : saintsymphorien.net

FÊTES PASCALES

Judi saint 2 avril : 20h messe de la Sainte Cène à Touches suivie de l'adoration

Vendredi saint : 15h chemin de Croix dans différentes églises de la Paroisse
20h office de la Passion à Touches

Samedi saint 4 avril : 21h Vigile pascale à Touches avec le baptême de 4 adolescents et de 2 adultes

Dimanche de Pâques : 10h30 à Touches avec le baptême d'un adolescent et de 4 enfants

Messe de l'Ascension : jeudi 14 mai 10h30 à Saint-Denis de-Vaux

Messe de Pentecôte : dimanche 24 mai à Givry

Messes anticipées du samedi soir

18h à l'église St Jean des Vignes

18h à l'église du Sacré Coeur et à Notre-Dame de la Citadelle

18h30 à l'église Ste Thérèse de St Rémy

Messes dominicales 10h30 à l'église de Touches le 1^{er} et 3^{ème} dimanche du mois

10h30 à l'église de Givry le 2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} dimanche du mois

9 heures dans différentes églises de la Paroisse : le 12 avril à St-Mard-de-Vaux, le 26 avril à Mellecey, le 3 mai à Charrecey, le 10 mai à Russilly, le 17 mai à St-Martin-sous-Montaigu, le 31 mai à St-Jean-de-Vaux, le 7 juin à Notre-Dame de Mercurey, le 14 juin à Barizey, le 21 juin à Dracy-le-Fort ...

Messe en semaine le vendredi à 9h à la cure

Messes en famille à 10h30 à Givry, les dimanches 26 avril, 31 mai et 21 juin

DATES À RETENIR

Repas paroissial le 19 avril à la salle des fêtes de Mellecey

Confirmations le 24 mai en l'église de Buxy à 10h45

Premières Communions au cours de la messe du 7 juin à Touches et du 14 juin à Givry

Professions de Foi le 31 mai à Givry

Carnet de deuil



Catherine RÉTY, née JANOT, voit le jour le 2 mai 1946 à Lyon 3^e.
Sa scolarité se déroule à Besançon.

Elle rencontre Michel RÉTY, qui deviendra son époux en 1968.
Le couple habite d'abord à Chalon-sur-Saône, avant de s'installer à Dracy-le-Fort en 1978.

Ils auront deux enfants, Isabelle et Emmanuel, et cinq petits-enfants, Benjamin, Maureen, Zoéline, Maève et Thylan.

Catherine deviendra professeur d'Education Manuelle et technique, ensuite de Technologie, d'abord à l'Ecole Ménagère de Chalon, puis au collège *Jacques Prévert* à Champforgeuil.

Très musicienne, elle jouait du piano, et pendant plusieurs années, comme organiste elle a accompagné les messes célébrées à Dracy par le père Roger PHILIBERT. Elle été aussi catéchiste dans notre village.

Elle a appartenu à plusieurs associations, et pratiquait en particulier la gymnastique.

Passionnée de fleurs, Catherine avait à cœur que sa maison, route de Givry, soit bien fleurie au printemps comme en été.

Elle est tombée malade il y a quelques années, et elle est décédée le 17 janvier dernier à l'âge de 79 ans.

La cérémonie religieuse s'est déroulée le 26 janvier, en l'église de Dracy. Elle est inhumée au cimetière du village.

A toute sa famille, le "Journal de Dracy" présente ses sincères condoléances.

Jean-Claude GODARD est né à Paris 18^{ème}, le 27 novembre 1943, de parents originaires de la Haute-Saône. Après son service militaire, il a été embauché chez *Kodak-Pathé* à Vincennes comme technicien de laboratoire. En 1971, lors du traditionnel bal des *Catherinettes*, il a rencontré celle qui allait devenir sa future épouse, Françoise FAURE, née à Créteil en 1950, et qui travaillait elle aussi à *Kodak-Pathé*. Ils se sont mariés en 1973 à la mairie de Vellemoz, en Haute-Saône, où l'oncle de Jean-Claude était maire. Leurs deux fils sont nés à Sucy-en-Brie, dans le Val de Marne, Stéphane en 1976 et Vincent en 1981.

Durant l'été 1983, toute la famille s'est retrouvée à Chalon-sur-Saône, suite à la délocalisation du Centre de Recherches de l'usine *Kodak-Vincennes*.

En décembre 1984, elle emménage dans une maison neuve à Dracy-le-Fort, rue des Champs.

Jean-Claude part en retraite anticipée en octobre 1999. Plus tard, deux petites filles viendront agrandir la famille, Elise en 2014 et Manon en 2020.

Jean-Claude était gai et souriant. Il aimait beaucoup la nature, et il était un fervent cueilleur de champignons et ramasseur d'escargots de Bourgogne. Il était chasseur avec la Société de Chasse de *Kodak* à Chalon, puis *la Diane*, celle de Givry, pour le gros gibier. Il a également chassé sur le territoire de Dracy.

Il adorait aussi la pêche : la truite au mois de mars dans l'Orbize et à l'étang de Mercurey, puis le brochet, le sandre et la carpe. Il était sportif et pratiquait le ski, le tennis, la natation. Enfin, il avait fait partie pendant quelques années de l'*Association* Loisirs de Dracy et chaque année il participait au Repas des Aînés du village.

Entre sa famille et ses amis, il a mené une vie active et heureuse jusqu'en 2023, l'année où le couple a pu fêter ses 50 ans de mariage.

Sa santé s'est alors peu à peu dégradée et un cancer l'a finalement emporté en quelques mois, le 22 février 2026. Ses obsèques se sont déroulées le 3 mars à Crissey, en présence d'une assistance nombreuse et recueillie. Ses cendres reposent dans le columbarium de notre village.

Le "Journal de Dracy" présente à sa famille toutes ses condoléances.



Les procès-verbaux ci-dessous reprennent les extraits les plus représentatifs des séances du Conseil Municipal et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité du "Journal de Dracy" ou de la Municipalité. Les informations officielles sont sur <http://www.mairie-dracy-le-fort.fr>.

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal Séance du mercredi 17 décembre 2025 - 19h

Présents : Olivier GROSJEAN, Dominique PETITJEAN, Martial BEUGNET, Marie-Claude PALMACE, Nicolas DUHAMEL, Jean-Bernard TUETÉY, Nathalie BLACHON, Denis VIGIER, Florian PARDON, Mireille MENAND, Thibaut COLIN.

Excusés ayant donné procuration : Georges PAUCHARD à Olivier GROSJEAN, Nathalie SCHOUMACHER à Marie-Claude PALMACE.

Secrétaire de séance : Nicolas DUHAMEL.

Le Conseil accepte d'ajouter un point à l'ordre du jour : **Décisions modificatives 2025.**

POINT N°1 : Approbation du PV du Conseil Municipal du mardi 18 novembre 2025

POINT N°2 : Tarification du chauffage de la Salle Polyvalente en 2026

La proposition de facturer le chauffage aux locataires de la Salle Polyvalente à 0,458 € / m³ (après état des lieux de sortie) est approuvée pour le 1^{er} semestre 2026.

POINT N°3 : Mise en location d'un terrain communal (annule et remplace)

La délibération porte sur les parcelles cadastrées B 1381 (4 497 m²) et B 303 (3 358 m²) situées au lieu-dit "La Benne", rue du Moulin Madame, d'une superficie totale de 7 855 m². La location comme terrain d'agrément prenait effet à compter du 1^{er} juin 2024 avec un bail de 3 ans renouvelable par écrit au terme, et pour un loyer de 260 €/an. Le Conseil adopte les décisions suivantes : annulation de la délibération du 22 mai 2024 ; accord pour la mise en location des parcelles susdites pour un loyer annuel de 260 € et pour une durée de 3 ans (bail à partir de juin 2024), sous réserve que le terrain soit fermé par le locataire grâce à l'installation d'une clôture électrique ou non, évitant toute nuisance au voisinage ; autorisation au Maire de signer tout document se rapportant au bail ; demande à M. le Receveur de mettre en recouvrement lesdites sommes.

POINT N°4 : Demande de subvention (Appel à projets 2026)

Un projet d'investissement concernant le déploiement de la vidéoprotection serait éligible à une subvention du département au titre du dispositif "Saône-et-Loire 2026". Le Conseil autorise le Maire à solliciter une subvention pour cette opération et à signer tous documents relatifs à ces dossiers.

POINT N°5 : Octroi d'une subvention à une association

Le Conseil décide d'accorder une subvention de 50€ à l'Association "LES PAPILLONS BLANCS", Espace Jean Zay à Chalon, qui accueille et assiste un Dracysien en situation de handicap.

POINT N°6 : Octroi d'une subvention à un établissement scolaire

Le Conseil approuve une subvention de 50 € au Centre de Formation par Alternance d'Étang-sur-Aroux (Maison Familiale Rurale d'Éducation et d'Orientation), qui accueille un jeune Dracysien.

POINT N°7 : Engagement des investissements 2026

Le Conseil autorise le Maire à engager et mandater les dépenses d'investissement à compter du 1^{er} janvier 2026, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2025 (non compris les crédits liés au remboursement de la dette). Le total des dépenses d'équipement budgétisé sur l'exercice 2025 s'élevait (décisions modificatives comprises, hors chapitre 16 et RAR) à 1 471 216,16 €, ce qui fixe le montant des dépenses autorisées sur l'exercice 2026 à 367 804,04 €, répartis de façon suivante :

Chapitre 20: 10000,00 € - Chapitre 21: 340000,00 € - Chapitre 204: 10000,00 € - Chapitre 23: 7804,04 €.

POINT N°8 : Recrutement d'un agent contractuel (annule et remplace)

Afin de remplir les missions du service administratif en attente du remplacement d'un agent et d'assurer la continuité du service durant les congés, le Conseil approuve la création d'un emploi non-permanent à temps non complet de 29h du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, puis de 31h du 1^{er} janvier 2026 au 31 mars 2026 inclus ; autorise le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent à temps non complet (29h puis 31h), au grade d'Adjoint Administratif Territorial relevant de la catégorie hiérarchique C, pour effectuer les missions du service administratif à temps non complet (29h, puis 31h) ; précise que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé sont inscrits au chapitre 012 - Charges de personnel ; habilite le Maire à recruter l'agent contractuel et à signer tous documents s'y rapportant.

POINT N°9 : Création d'un emploi non permanent à temps non complet (service périscolaire)

Pour assurer les missions du service périscolaire, le Conseil décide la création d'un emploi non permanent à temps non complet de 14h30 hebdomadaires du 1^{er} janvier 2026 au 3 juillet 2026 ; indique que la rémunération sera indexée selon la grille d'Auxiliaire de puériculture ; précise que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de cet agent nommé seront inscrits au chapitre 012 - Charges de personnel ; modifie en conséquence le tableau des effectifs ; habilite le Maire à recruter un agent contractuel et à signer tous documents s'y rapportant.

POINT N°10 : Crédits scolaires 2025/2026

Le Conseil vote les crédits scolaires 2025/2026. Le Groupe Scolaire dracysien accueille cette année 110 élèves, d'où le montant du budget total :

	2025	2026	Nombre d'élèves	Sous-Total	Situation 2025	TOTAL 2026
Classe 1 M ^{me} LE BRAS Petite + Moyenne section	43,70 €	44,18 €	19	839,42 €	10,43 €	849,85 €
Classe 2 M ^{me} RAGOT MS + GS	43,70 €	44,18 €	18	795,24 €	21,95 €	817,19 €
Classe 5 M ^{me} GAUDILLÈRE CP + CE1	40,14 €	40,54 €	26	1 054,04 €	19,49 €	1073,53 €
Classe 3 M. GUYOT CE2 + CM1	40,14 €	40,54 €	24	972,26 €	1,75 €	974,01 €
Classe 4 M ^{me} MATTHYS CM1 + CM2	40,14 €	40,14 €	23	932,42 €	28,09 €	960,51 €
TOTAL DU FONCTIONNEMENT 2026				4 593,38 €	81,71 €	4 675,09 €

POINT N°11 : Décisions Modificatives

En raison de l'évolution de la nomenclature M57 applicable, de recettes exceptionnelles (en lien avec les reprises de concessions au cimetière), de crédits insuffisamment provisionnés pour faire face au mandatement de factures de fonctionnement, et l'équilibre au chapitre ne pouvant être réalisé, il convient de passer le virement de crédit réalisé par l'autorité territoriale en décision modificative et d'en prendre une nouvelle. Le Conseil approuve les mouvements suivants :

→ Écritures d'ordre :

SECTION FONCTIONNEMENT
 DÉPENSE Compte 68 - 042 : + 300 €
 RECETTE Compte 731 - 73 : + 300 €

SECTION FONCTIONNEMENT
 RECETTE Compte 731 - 73 : - 8 200 €
 RECETTE Compte 722 - 042 : + 8 200 €

→ Ouverture de crédits supplémentaires :

SECTION FONCTIONNEMENT
 RECETTE Compte 7067 - 70 : + 30 000 €
 RECETTE Compte 752 - 75 : + 25 000 €

SECTION FONCTIONNEMENT
 DÉPENSE Compte 60 - 011 : + 50 000 €
 DÉPENSE Compte 64 - 012 : + 5 000 €

POINT N°12 : Comptes rendus des activités du Grand Chalons

→ Conseils Communautaires – 22 novembre et 11 décembre

Suite à la nomination de Sébastien MARTIN au Ministère chargé de l'Industrie, un nouveau Conseil Communautaire a été installé. Dominique JUILLOT est devenu Président du Grand Chalons, un poste de Vice-président a été supprimé et une baisse des indemnités du Président a été actée. Le Maire a assisté au Conseil du 11 décembre, dont voici les principaux points abordés : approbation du Schéma Directeur d'Assainissement Communautaire du Grand Chalons ; présentation des travaux de chauffage du Parc des Expositions ; présentation du Rapport d'orientations Budgétaires 2026 ; actualisation des règlements de fonctionnement des établissements d'accueil des jeunes enfants ; présentation du Rapport d'Activité et de Développement Durable 2024.

POINT N°13 : Comptes rendus des autres représentations extérieures

→ Principaux points de la réunion du 16 décembre du Syndicat Mixte des Eaux Chalons Sud-Ouest

Présentation de la qualité du périmètre de protection des puits de captage ; tarif de l'eau pour 2026 : il sera de 2,19 €/m³ pour un foyer consommant 120 m³, ce qui représentera une recette de 72 000 € et permettra de poursuivre le renouvellement des canalisations ; présentation du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) ; exploitation par SUEZ de la compétence "eau potable" ; travaux à réaliser en 2026 (aucun à Dracy-le-Fort) ; rapport d'activité 2024 du SYDRO.

Informations du Maire

- Recensement de la population au 1^{er} janvier 2026

Selon l'INSEE, Dracy comptait 1 523 habitants au 1^{er} janvier 2026.

- Déploiement de la borne de recharge des véhicules électriques

Dans le cadre du déploiement des Installations de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE), le Grand Chalons travaille en lien avec la société EASY CHARGE SERVICES et ENEDIS pour l'installation et le raccordement des bornes, afin de garantir les meilleurs délais d'installation possibles. Initialement prévus pour le mois de juillet, les travaux de création de ce nouvel équipement ont été reportés pour cet automne. Selon le planning prévisionnel, l'ouverture au public de la nouvelle borne dracyenne devrait intervenir dans la semaine du 23 au 27 mars 2026. Une information complémentaire sera diffusée sur les différents supports de communication communaux.

- Concertation et réflexion pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement sur le Grand Chalons

Selon la Caisse d'Allocations Familiales, le dynamisme d'implantation d'Accueils de Loisirs suggère une réflexion sur le maillage de l'offre sur le territoire intercommunal, car la multiplication des sites pourrait engendrer des difficultés de recrutement de personnels qualifiés et de charges de fonctionnement des structures. En tant que régulateur de l'offre en matière d'enfance, un représentant de la CAF (accompagné d'un financeur) a rencontré le Maire le 11 décembre. A partir d'avril/mai 2026, une étude à plus grande échelle permettra d'affiner les données de fréquentation des ALSH du territoire et d'envisager d'éventuels élargissements de l'offre les mercredis.

- Statistiques de l'Agence Postale Communale (APC)

22 clients ont pu bénéficier du service en novembre, soit 311 clients depuis le début de l'année 2025.

- Milieu associatif

→ Réunion annuelle des associations - 21 novembre

Les associations ont été reçues Salle des Associations par le Maire et Dominique PETITJEAN. Bien que les finances soient saines dans la plupart des cas, il ressort que les associations rencontrent des difficultés de renouvellement des bureaux (vieillesse des bénévoles). Des remerciements ont été adressés à la Municipalité pour la mise à disposition des locaux (Salle Polyvalente, Salle des Associations, Bibliothèque et Salle de Motricité pour le "Yoga").

L'association "Loisirs" a été dissoute le 29 novembre, date à laquelle la médaille communale a été remise à Gilbert BOBILLOT pour ses 10 ans de présidence et ses 44 ans d'activité au sein de l'association. En 2027, le "Bourgogne Bonsaï Club" fêtera ses 50 ans, en organisant sur plusieurs jours une rencontre avec différents clubs européens.

→ Association Départementale des Secrétaires de Mairie de Saône-et-Loire

Face à de nombreuses problématiques constatées au plan communal, 5 Secrétaires Générales de Mairie ont décidé de créer un réseau d'entraide et de soutien, en lien avec l'association nationale. Céline GARNIER, Secrétaire Générale de Mairie de Dracy-le-Fort, l'une des initiatrices du projet, en deviendra la présidente lors de l'Assemblée Générale Constitutive qui se tiendra le 17 janvier 2026.

→ Remerciements pour octroi de subvention : *Avenir Cycliste Chalonnais*.

- **Manifestations à venir - début 2026**

Vœux de la Municipalité le 9 janvier ; Réception du "*Journal de Dracy*" le 10 janvier ; Repas des Aînés le 20 janvier, organisé par le C.C.A.S..

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au **lundi 12 janvier 2026 à 19h** à la Mairie.

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal Séance du lundi 12 janvier 2026 - 19h

Présents : Olivier GROSJEAN, Georges PAUCHARD, Dominique PETITJEAN, Martial BEUGNET, Marie-Claude PALMACE, Nathalie BLACHON, Denis VIGIER, Florian PARDON, Mireille MENAND.

Excusés avec procuration : Nathalie SCHOUMACHER à Marie-Claude PALMACE, Jean-Bernard TUETEY à Olivier GROSJEAN, Thibaut COLIN à Florian PARDON, Nicolas DUHAMEL à Denis VIGIER

Secrétaire de séance : Nathalie BLACHON.

Le Conseil accepte d'ajouter un point à l'ordre du jour : **Subvention au titre de FAPC 2026.**

POINT N°1 : Approbation du PV du Conseil Municipal du mercredi 17 décembre 2025

POINT N°2 : Octroi de subventions aux associations locales

Le Conseil décide d'accorder aux associations locales les montants suivants pour l'année 2026 :

Association des Parents d'Élèves	422,00 €	Amicale pour le don de sang	102,00 €
Société de Chasse	182,00 €	Bibliothèque	1 996,00 €
C.C.A.S.	10 000,00 €	Gymnastique Volontaire	128,00 €
Les Amis de Dracy	237,00 €	Qi Gong / Bonheur d'Être	102,00 €
Club Blanc Couleur	233,00 €	Yoga pour tous	103,00 €
Tennis Club	649,00 €	Jeunes Sapeurs-Pompiers de Givry	<u>349,00 €</u>
Bourgogne Bonsaï Club	186,00 €	PROVISIONS	1 300,00 €
Pétanque Dracysienne	88,00 €	TOTAL	16 077,00 €

Ces subventions seront versées après réception de la demande, du dernier bilan et du budget prévisionnel 2026.

Les Conseillers Municipaux engagés dans une association (Marie-Claude PALMACE pour le *Don du Sang*, Denis VIGIER pour la *Bibliothèque* et Mireille MENAND pour *Blanc Couleur* et *Bourgogne Bonsaï Club*) ont quitté la salle et n'ont pas pris part au vote).

POINT N°3 : Attribution d'une subvention à la Prévention Routière

Le Conseil approuve une subvention de 150 € à l'Association "*La Prévention Routière*" (*Comité 71 à MÂCON*), dans le cadre du dispositif "*Savoir Rouler à Vélo*" à destination des élèves dracysiens.

POINT N°4 : Participation dans le cadre d'un voyage scolaire

Pour l'organisation des voyages scolaires par le Groupe Scolaire "*Les Crays*", le Conseil approuve une participation de la Commune au transport à hauteur de 55 € par enfant.

POINT N°5 : Convention S.P.A. 2026

Le Conseil renouvelle la convention de fourrière *sans capture* avec la Société Protectrice des Animaux de la région de Chagny à compter du 1^{er} janvier 2026.

POINT N°6 : Demande de subvention (FAPC 2026)

Dans le cadre du "Fonds d'Agglomération aux Projets Communaux" pour 2026, la Commune peut demander une subvention pour un investissement concernant la *rénovation thermique des portes d'entrée de la Salle Polyvalente*. Le Conseil demande au Maire de solliciter une subvention pour cette opération et l'autorise à signer tout document relatif à ce dossier.

POINT N°7 : Compte rendu des activités du Grand Chalon - aucune réunion depuis le 17 décembre.

POINT N°8 : Compte rendu des autres représentations extérieures - idem.

Informations du Maire

- **Saint-Vincent Tournante 2026**

Dans le cadre des activités de la *Confrérie des Chevaliers du Cep Henry IV*, le Domaine DELIANCE sera le gardien de la statue de Saint Vincent pour 2026. Cela faisait 16 ans que le domaine viticole dracysien n'avait pas eu cet honneur. Le cérémonial comprend la remise de la statue du Saint et d'un diplôme souvenir, un cortège à pied, une messe et un banquet gastronomique de clôture.

- **Déploiement de la vidéoprotection – point de situation**

Un point de situation a été réalisé avec le prestataire chargé de l'installation de 4 nouvelles caméras. Les systèmes ont été posés comme prévu sur les candélabres. Pour les alimenter en continu, ont été installés 3 nouveaux capteurs. Les demandes de raccordement ont été faites le 19 décembre. Un serveur informatique a été configuré et sera installé une fois toutes les caméras opérationnelles. Les demandes d'habilitation des élus ont été déposées à la préfecture. M^{me} Céline GARNIER, Secrétaire Générale de Mairie, a déjà reçu un agrément préfectoral d'une validité de 5 ans.

- **Réhabilitation et sécurisation de la passerelle de l'Orbize**

Depuis la parution du bulletin municipal 2025, l'entreprise SIMONATO a terminé la réalisation des culées de béton. Des échanges sur les calculs de portance ont lieu avec le métallier, l'entreprise BLONDEAU. Le charpentier et le bureau d'étude spécialisé sont prêts pour la création sur mesure des éléments de la structure. Une réflexion devrait être engagée sur la réfection du chemin piéton entre la station d'épuration et la passerelle, avec la pose de potelets lumineux en lien avec le SYDESL.

- **Réhabilitation d'un bien communal en futur logement communal**

Un résumé de l'avancement des travaux a été produit par l'architecte qui assiste la Commune dans la réhabilitation, à savoir : au rez-de-chaussée, les démolitions sont achevées, les fenêtres posées et les réseaux électricité/plomberie sont en cours ; à l'étage, les démolitions sont à finaliser, une ouverture vers la future chambre a été percée et les velux créés, les fenêtres seront posées avant la fin de semaine. Le doublage des cloisons, du plafond et la pose de l'isolation se feront à partir du 19 janvier.

- **Milieu associatif**

→ **Assemblée Générale du "Qi Gong" – 5 janvier 2026**

M^{me} PETITJEAN a assisté à l'assemblée générale du "Qi Gong". L'existence d'une deuxième association de "Qi Gong" sur la Commune depuis septembre ne devrait pas poser problème, du fait que les enseignements et créneaux horaires respectifs sont différents.

→ **Assemblée Générale de l'"Amicale pour le Don de Sang" – 10 janvier 2026**

M^{me} PALMACE a assisté à l'assemblée générale de l'"Amicale pour le Don de Sang", qui a évoqué l'augmentation des subventions en 2025. La Saône-et-Loire est le département qui compte le plus de donateurs, dont une centaine se rendent quasiment à chaque collecte organisée à Givry. L'Association communique sur ses activités à travers plusieurs supports (panneaux lumineux, Panneau Pocket, flyers). Marie-Claude PALMACE a été reconduite dans ses fonctions de Vice-présidente.

- **Statistiques de l'Agence Postale Communale (APC)**

L'APC est ouverte du lundi au vendredi de 13h45 à 17h. 41 clients ont pu en bénéficier en décembre. Depuis sa réouverture en novembre 2021, 1 177 clients ont eu recours à ce service de proximité.

- **Document transmis** : Rapport d'Activité et de Développement Durable 2024 du Grand Chalon.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au **mardi 3 février 2026 à 19h** à la Mairie.

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

Séance du mardi 3 février 2026 - 19h

Présents : Olivier GROSJEAN, Georges PAUCHARD, Dominique PETITJEAN, Martial BEUGNET, Marie-Claude PALMACE, Jean-Bernard TUETÉY, Denis VIGIER, Florian PARDON, Mireille MENAND, Thibaut COLIN.

Excusés ayant donné procuration : Nathalie SCHOUMACHER à Marie-Claude PALMACE, Nathalie BLACHON à Florian PARDON, Nicolas DUHAMEL à Denis VIGIER.

Secrétaire de séance : Florian PARDON.

POINT N°1 : Approbation du PV du Conseil Municipal du lundi 12 janvier 2026

POINT N°2 : Placement financier

Le placement de 49 000 €, souscrit le 29 décembre 2015 auprès du Receveur, doit arriver à échéance le 22 février 2026. Le Conseil Municipal approuve son renouvellement pendant un an au taux nominal en vigueur au moment de la délibération.

POINT N°3 : Subvention exceptionnelle au C.C.A.S.

Dans le cadre des missions d'action sociale, le Conseil Municipal décide d'accorder au C.C.A.S une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 €.

POINT N°4 : Demandes de subvention (DETR 2026 et Fonds de Relance)

Le Conseil Municipal autorise la demande de subventions pour deux projets d'investissement :

Projets éligibles	Dispositif	Origine
Réhabilitation et sécurisation du chemin piétonnier de la rue du Prémoy jusqu'à la passerelle de l'Orbize	Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux	ÉTAT
Création d'un carport dans un logement communal	Fonds de Relance	GRAND CHALON

POINT N°5 : Instauration du permis de démolir sur le territoire communal

Le permis de démolir, outre sa fonction d'outil de protection du patrimoine, permet d'assurer un suivi de l'évolution du bâti. Dans l'intérêt de la Commune, le Conseil instaure l'obligation de dépôt d'un permis de démolir pour tous travaux de démolition ou ayant pour objet de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction sur son territoire. La présente décision est annexée au PLUi intercommunal.

POINT N°6 : Comptes rendus des activités du Grand Chalons – Aucune réunion.

POINT N°7 : Comptes rendus des autres représentations extérieures - Aucune réunion.

Informations du Maire

- Budget national adopté le 2 février 2026

- o Correspondance du député DUTREMBLE

Lecture par les Conseillers Municipaux du courrier du député de la circonscription dont dépend Dracy.

- o Dispositif de Lissage Conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO)

Le DILICO a été renouvelé dans le cadre de l'élaboration du budget de l'État. La contribution sur les recettes des collectivités territoriales s'élèvera à 740 millions d'euros (régions : 350 millions d'euros ; intercommunalités : 250 millions d'euros ; départements : 140 millions d'euros). Les communes ont finalement obtenu d'en être entièrement exonérées. Comme en 2025, la somme ainsi prélevée devra être reversée à hauteur de 90% aux collectivités contributives, par tiers, pendant trois ans. Les 10% restants alimenteront des fonds de péréquation horizontaux. La commune de Dracy-le-Fort ayant été contributrice l'année dernière, une vigilance sera observée quant à la prévision des recettes en lien avec les recettes fiscales et des informations complémentaires devraient parvenir prochainement.

- **Réhabilitation et sécurisation de la passerelle de l'Orbize**

La passerelle est à présent en cours de fabrication par les entreprises BLONDEAU et COVRE. Les fers de la structure sont en cours de cintrage pour une quinzaine de jours. Les techniciens de BLONDEAU pourront ensuite souder les pièces qui viennent s'assembler dessus et terminer l'usinage des pièces métalliques indépendantes des pièces cintrées. La seconde phase consistera à poser deux couches de finition galva et peinture. La partie métallique devrait être terminée début mars. Pour la partie bois, l'ensemble des pièces en acacia est déjà corroyé. Il reste environ trois semaines de traçage, usinage et ponçage de finition. L'assemblage de la passerelle sur le terrain communal jouxtant l'équipement devrait être programmé vers le début mars. Le grutage de l'ensemble est envisagé vers le 11 mars.

- **Déploiement des Bornes de Recharge des Véhicules Electriques (BRVE)**

CITEOS a sollicité les autorisations relatives à l'installation de la seconde borne de Dracy sur le parking de la Salle Polyvalente. L'autorisation de travaux a été accordée le 29 janvier dernier et un état des lieux réalisé avant intervention. Ce chantier débutera par le terrassement, suivi de la pose de la borne et son raccordement électrique. Le contrôle et la mise en service se tiendraient début mars.

- **Maintien de la 5^{ème} classe pour la rentrée scolaire 2026/2027**

Dans le cadre de l'établissement de la carte scolaire pour l'année scolaire 2026/2027, la reconduction de la 5^{ème} classe ouverte en septembre 2024 à Dracy-le-Fort a été discutée une nouvelle fois. Compte tenu des effectifs prévisionnels enregistrés, l'Inspecteur d'Académie (DASEN 71) a pris contact avec la Municipalité le 23 janvier pour l'informer du maintien de la 5^{ème} classe à titre définitif.

- **Participation financière au voyage scolaire 2026**

La Directrice de l'Ecole a adressé ses remerciements au Conseil Municipal.

- **Piste cyclable entre Châtenoy-le-Royal et Dracy-le-Fort**

Les travaux de finition étant en cours le long de la route d'Autun, la piste cyclable entre les communes de Châtenoy-le-Royal et Dracy-le-Fort sera officiellement inaugurée le 3 mars prochain.

- **Marathon des vins de la Côte Chalonnaise**

La prochaine édition connaîtra de nombreux temps forts, à savoir :

- le 26 mars : le "Mara Team" réunissant plus de 400 collégiens du département dans une vingtaine d'équipes s'affrontant dans diverses disciplines : course, basket, relais d'aviron, futsal (foot en salle) ;
- le 27 mars : la journée des courses scolaires du Grand Chalon (maternelles et élémentaires), soit près de 1 000 élèves attendus ;
- le 28 mars : les différentes épreuves du marathon ;
- le 29 mars : la randonnée des vins de la Côte Chalonnaise avec 4 parcours proposés (5, 10, 15 et 20 km). L'association organisatrice est à la recherche active de bénévoles et de signaleurs pour assurer la sécurité des participants. Pour plus de renseignements, la contacter directement.

- **Milieu associatif**

→ **Assemblée Générale Ordinaire du 12 janvier – "Les Amis de Dracy"**

Au cours de son Assemblée Générale, l'association a présenté son bilan et renouvelé son bureau comme suit : Président : M. SIMARD ; Secrétaire : M^{me} MICHEL ; Trésorier : M. MICHEL.

→ **Assemblée Générale Constitutive du 17 janvier – ADSGM 71**

Lors de sa première réunion à Dracy-le-Fort, l'Assemblée Générale Constitutive de l'Association Départementale des Secrétaires Générales de Mairie de Saône-et-Loire (ADSGM 71) a présenté ses objectifs, adopté ses statuts, voté le coût de l'adhésion et constitué ainsi le bureau :

Présidente : M^{me} GARNIER (Dracy-le-Fort) - Vice-présidente : M^{me} FÈVRE (Lans)
Secrétaire : M^{me} GUIGUE (Juif et La Frette) - Secrétaire adjointe : M^{me} PICHET (Jouvençon)
Trésorière : M^{me} HOCQUARD (Charnay-lès-Chalon).

- **Statistiques de l'Agence Postale Communale (APC)**

L'APC est ouverte du lundi au vendredi de 13h45 à 17h. En janvier, 31 clients ont bénéficié de ce service.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au **mercredi 4 mars 2026 à 19h à la Mairie**.

RESPONSABLES LOCAUX

LA MUNICIPALITÉ

Le Maire M. Olivier GROSJEAN
 Les Adjoints M. PAUCHARD , M^{me} PETITJEAN , M. BEUGNET

Rencontre avec Monsieur le Maire et les Adjoints : *sur rendez-vous.*
 Contacter le Secrétariat de la Mairie ☎ 03.85.44.31.23

LES PRÉSIDENTS OU RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS

Société de Chasse	1931	Monsieur	Serge GUICHET
Pétanque Dracysienne	1968	Monsieur	Yves RICHARD
Journal de Dracy-le-Fort	1977	Monsieur	Marc GRÉGOIRE
Parents d'Elèves	1977	Madame	Mireille RACINE
Tennis Club	1980	Monsieur	André BLANCHET
Les Amis de Dracy	1983	Monsieur	Bernard SIMARD
Bonsaï Club	1987	Monsieur	Pascal RUBET
Bibliothèque	1988	Madame	Jocelyne WURTZ
Gym. Volontaire	1997	Madame	Florence KIENER
Crazy Patch	2001	Madame	Jeanne BAYOL
Blanc Couleur	2001	Madame	Françoise MANGEZ
Zen Patch	2003	Madame	Yvonne GRÉGOIRE
Qi Gong / Bonheur d'être	2013	Madame	Gisèle DUSSON
Yoga pour tous	2013	Madame	Edwige DEBOISSY
Qi Gong de l'Arc-en-ciel	2025	Madame	Dany-Claude TUETÉY

Heures d'ouverture

Bibliothèque : mercredi et vendredi de 16h30 à 19h. ☎ 03 85 44 31 23, puis taper 3
Mairie du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. ☎ 03 85 44 31 23

Agence postale du lundi au vendredi de 13h45 à 17h. ☎ 03 85 44 32 00

Levés du courrier : du lundi au vendredi à **15h30**, le samedi à **11h**

Déchetterie de Châtenoy-le-Royal ☎ 03 85 43 37 65

Horaires d'été (à partir du passage à l'heure d'été) :

du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-19h – dimanche 9h-12h

Horaires d'hiver (à partir du passage à l'heure d'hiver) :

du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-17h – dimanche 9h-12h

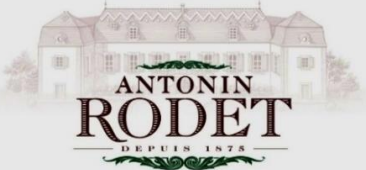
SERVICES D'URGENCE

Gendarmerie Châtenoy-le-R ^l ☎ 03 85 98 97 40	Centre des grands brûlés (Lyon) ☎ 04 72 11 75 98
Gendarmerie (en cas d'urgence) composer le 17	Centre Antipoison (Lyon) ☎ 04 78 54 14 14
ou ☎ 03 85 20 97 42	Centre Orthopédique ☎ 03 85 87 55 00
Pompiers ☎ 03 85 35 35 25 ou composer le 18	Ecole de Dracy ☎ 03 85 44 57 13
SAMU / Médecin de garde composer le 15	SUEZ (Service des eaux) ☎ 09 77 40 84 62
ou ☎ 03 85 42 45 90	SUEZ (urgences) ☎ 09 77 40 11 26
Hôpital de Chalon ☎ 03 85 44 66 88	Dépannage E.D.F. ☎ 03 85 41 36 37
Clinique S ^{te} Marie (Chalon) ☎ 03 85 47 61 00	Dépannage ENEDIS (<i>Linky</i>) ☎ 09 72 67 50 71
SOS Médecins ☎ 36.24 (0,15 €/mn)	Dépannage G.D.F. ☎ 08 00 47 33 33

Le "Journal de Dracy" lejournaldedracys@free.fr ne constitue pas un document contractuel.

Il est réalisé par l'équipe du "JOURNAL DE DRACY-LE-FORT" Association Loi 1901 créée en 1977.
 18, rue de l'Église 71640 DRACY-LE-FORT

*Une version digitale est disponible et téléchargeable sur le site de la Mairie
 rubrique Liste des Associations / Le Journal de Dracy*



**ANTONIN
RODET**
DEPUIS 1878

55 Grande Rue, 71640 MERCUREY
Tél : 03 85 98 12 12 - E-mail : rodet@rodet.com
Site internet : www.rodet.com

HORAIRES D'OUVERTURE

- Hiver : mardi au samedi 10h-12h & 14h-18h
- Printemps et Automne : mercredi au dimanche 10h-12h & 14h-18h
- Juillet/Août : tous les jours 10h-12h & 14h-18h



**DOMAINE GIVRY
DELIANCE**

24, Le Buet
71640 Dracy-le-Fort

Elaborateur de Crémant de Bourgogne
Givry et Givry 1er Cru
03 85 44 40 59
contact@domainedeliance.com



DOMAINE DE CARDON


dégustation - vente
propriétaire - récoltant
tél. 07 86 55 06 58



**MOREY
TRAITEUR**
www.morey-traiteur.fr

Pierre Morey : 22, av. Charles de Gaulle - 71880 Châtenoy-le-Royal
03 85 87 83 36

*Médaille d'or 2013
Concours du meilleur jambon persille de Bourgogne*



**HOTEL-SPA
Le Dracy
RESTAURANT
La Garenne**

WWW.LEDRACY.COM
4, RUE DU PRESSEUR
71640 DRACY-LE-FORT
TÉL. +33 (0)3 85 87 81 81
FAX +33 (0)3 85 87 77 49
info@ledracy.com
spa@ledracy.com

18 place d'armes, 71640 GIVRY



**LA TABLE
DE GIVRY**
RESTAURANT
03 85 44 54 31
latabledegivry@gmail.com
https://latabledegivry.com



Chez Kate
Chambre d'hôtes - Gîte
Bourgogne Côte Chalonnaise

+33 (0)6 81 09 58 36
joel.dert@wanadoo.fr
22 rue de la Foussotte
71640 DRACY LE FORT



Boulangerie Pâtisserie



Jean-Pierre CICALA
BOULANGERIE DE DRACY LE FORT
1, rue du bourg 71640 Dracy-le-fort
Tel: 03 85 94 14 85

téléphone : 03 85 44 77 13

en Harmonie SALON MIXTE
by Caroline JULIEN

Centre commercial La Thalie
71100 Chalon sur Saône
Ouvert : du lundi au jeudi de 9h à 18h30, le vendredi de 9h à 19h et le samedi de 8h30 à 16h30.

nestenn
GROUPE D'AGENCES IMMOBILIÈRES




Isabelle VLAMINCK
Agent Commercial (E.I.)
RSAC N° 921 611 091

NESTENN CHALON-SUR-SAÔNE
37A rue d'Autun
71100 Chalon-sur-Saône

T 03 85 90 85 90
P 06 32 33 04 59
i.vlaminck@nestenn.com
chalon-sur-saone@nestenn.com
www.nestenn.com



NEVRAT
ACHETER | VENDRE | INVESTIR

PLUS DE 15 ANS
D'ANCIENNETÉ SUR LA CÔTE CHALONNAISE

JE VOUS GUIDE À CHAQUE ÉTAPE.

Karine BERT
06 07 76 95 79
43 Rue de la République, 71640 GIVRY
K.BERT@NEVRAT-IMMOBILIER.FR



Manège de la Tuilerie

Parc d'Activité de la Tuilerie
71640 Dracy le Fort
Tél : 03 85 87 78 48
manegetuilerie@gmail.com

*Ecole d'Equitation à cheval ou à poney dès 3 ans.
N'hésitez pas à venir nous rendre visite!*



71 KART
Circuit en salle

5 ZA LA TUILERIE
71640 DRACY-LE-FORT

RESERVATIONS AU 03.85.87.70.24

kart71.com

Suivez-nous: @kart71_chalon (Instagram) | kart71 (Facebook)



DEVIS GRATUIT

SARL JARDICLEAN

Paysagistes

06 50 19 32 31
06 31 94 71 04



SIMONATO
ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
TAILLE DE PIERRE

03 85 48 45 00

Z.A. La Tuilerie 71640 DRACY-LE-FORT
simonato@entreprise-simonato.com
www.entreprise-simonato.fr



Groupama
RHÔNE-ALPES AUVERGNE

Ludivine LAURENT
Chargée de Clientèle des Particuliers

Sandra GUIGUE
Chargée de Clientèle des Particuliers

Tél. : 09 74 50 32 44
llaurent@groupama-ra.com
sandra.guigue@groupama-ra.com

horaires :
du mardi au samedi de 9h à 12h : sans RV
du mardi au vendredi de 14h à 18h : sur RV

Agence de Givry :
8 boulevard de Verdun - 71640 Givry

AD CARROSSERIE DESPREY

DESPREY AUTOMOBILES

03 85 98 96 90

VEHICULES NEUF & OCCASIONS

CARROSSERIE - PEINTURE - MECANIQUE - DEPANNAGE

Route d'Autun - Z.A. la Tuilerie - 71640 DRACY LE FORT
Fax 03 85 98 96 91 - email carrosserie.desprey@wanadoo.fr

Organisation complète des obsèques et marbrerie

64A route d'Autun 71640 Dracy-le-Fort .

Mansuy Funéraire
POMPES FUNÈBRES

tel: 03 85 91 32 93 mail: pfdracy@mansuyfuneraire.com

Site internet : www.mansuy-funeraire.com



Eric Cheli GROUPE
Votre partenaire mobilité depuis plus de 30 ans






Véhicules Neufs & Occasions • Mécanique & Carrosserie/Peinture • Pièces & Accessoires